

1

L'histoire commence en 1984. Je n'ai pas encore 30 ans, j'ai deux enfants et j'en désire un troisième. Je ne sais pas si cette troisième grossesse aurait été possible, je ne me suis pas questionnée longtemps, j'en avais marre des médecins et de leurs diagnostics, j'avais passé du temps dans les hôpitaux, je ne voulais plus retourner y livrer des batailles et cela s'est décidé comme une évidence pour Jon et moi :

— On va adopter un enfant.

C'était l'été 1984.

Nous habitions dans le Vercors, une vieille maison, jupes longues et bohèmes, c'était encore le temps des fleurs, sans fric, mais tout était simple, on ne se posait pas de questions et on bouclait les fins de mois avec le compte en banque à découvert.

Nous avions déjà voyagé, nous avons traversé l'Atlas par les hauts plateaux et étions allés dans le désert du Grand Erg occidental avec deux enfants et une 4 L. Nous étions des enfants de Mai 1968, nous n'avions peur de rien, nous ne faisons rien dans la demi-mesure.

Adopter un enfant était sans doute en partie un acte militant, mais nous ne l'avons jamais formulé ainsi, c'était naturel et ce dont nous avons la certitude, c'était que nous

ne ferions aucune différence entre l'enfant adopté et les deux enfants biologiques que nous avons déjà. Le futur démentira nos certitudes et nous montrera que nous avons bien fait des différences, au sens où nous avons été beaucoup plus inquiets pour cette enfant que nous n'avons eu de cesse de protéger, lui apportant tout ce qu'elle désirait.

Je crois aussi que l'adoption internationale était à la mode, si l'on peut employer cette expression qui me semble obscène tant il est douloureux de parler de phénomène de mode quand il s'agit d'un enfant, mais tant de choses me paraîtront obscènes et indécentes trois décennies plus tard que je m'autorise maintenant à penser que nous étions à une époque où nous voulions nous ouvrir au monde et penser une société métissée et multiraciale. L'adoption internationale faisait partie de cette démarche altruiste. Nous estimions qu'il y avait suffisamment d'enfants sur la planète et que nous agissions en citoyens responsables en adoptant un enfant qui avait besoin de parents. Est-ce que l'on peut parler de mode ? C'était une démarche dans l'air du temps, celui des concerts pour l'Éthiopie, Live Aid et Bob Geldof, et les Chanteurs sans frontières. Nous vivions avec un compte en banque dans le rouge, en ayant l'impression d'être riches et de pouvoir sauver le monde.

Trente-cinq ans plus tard, alors que nous sommes plongés dans une crise économique et sanitaire saturée de comportements égoïstes, comment raconter cette époque sans passer pour des imbéciles heureux ou des utopistes crétiens ? Les plus gentils diront que nous avons été naïfs et c'est en effet tout empreints de cette naïveté généreuse que nous avons commencé nos démarches.

Nous avons été informés par la presse des pratiques irrégulières des adoptions en Amérique du Sud, et nous étions d'accord pour éviter de faire des demandes vers

ces pays. Je ne me rappelle pas pourquoi j'avais néanmoins écrit à l'ambassade de la Bolivie. Je me souviens de leur courrier nous disant que notre demande était acceptée. Nous n'avions pas donné suite, car, outre la méfiance que nous avons développée à l'égard de leurs procédures douteuses relatées par la presse, les sommes d'argent demandées étaient énormes et, avec notre compte en banque sans provision ou presque, il valait mieux rester modeste.

C'est par le bouche-à-oreille, comme dans presque toutes les histoires d'adoption, que j'ai été mise en contact avec un couple de la commune voisine qui avait adopté un enfant en Indonésie. Ils m'ont expliqué qu'ils avaient créé Kasih Bunda, une association pour venir en aide à l'Indonésie, mais qu'ils ne pouvaient pas agir pour l'adoption, car l'Indonésie venait de fermer ses frontières à l'adoption internationale. Ils m'ont donné les coordonnées de parents qui revenaient du Sri Lanka : « Appelle-les, ils vont pouvoir te communiquer le nom de leur intermédiaire. » C'est comme cela que j'ai eu le nom de Mme Perera. On m'a dit qu'elle était directrice d'un orphelinat et je l'ai cru.

Nous avons adressé notre demande à l'ambassade du Sri Lanka à Paris et, par retour de courrier, nous avons reçu une réponse favorable accompagnée de la liste des documents à leur fournir. La démarche était simple et rassurante, il fallait produire une attestation de la DDASS, la traduction en anglais du dossier constitué pour l'obtention de cette attestation ainsi que d'autres pièces un peu plus surprenantes, comme des justificatifs de salaire et des photos de notre logement. Les pièces du dossier devaient être certifiées par le ministère des Relations extérieures.

Nous avons rencontré la DDASS de Grenoble et je me souviens de mes visites dans leur bureau, je me souviens du panneau de liège, accroché sur un mur de l'entrée, sur lequel étaient punaisées un nombre incroyable de photos de bébés. J'ai besoin d'évoquer ce panneau, car il provoquait en moi une sensation désagréable. Rétrospectivement, je suis consciente que beaucoup de choses m'ont dérangée, mais, n'étant pas une fille « coulée dans le moule », je savais que j'allais devoir me forcer pour m'adapter et rentrer dans le rang, afin d'obtenir cette attestation. Ces démarches ont un côté ambigu, on est obligé de mettre en veilleuse son esprit critique et rebelle, on ne sait plus ce que l'on doit accepter ou dénoncer et l'on finit par tout accepter.

Ces photos d'enfants, pour la plupart à la peau foncée, m'ont tellement hantée que je n'ai jamais pu en effacer l'image et je vois encore le décor dans lequel elles étaient affichées, le fauteuil de bureau bleu qui était sur la gauche, je me souviens aussi de la fierté de la secrétaire de la DDASS qui m'avait expliqué que c'étaient « leurs » bébés. Pendant trente-cinq ans, j'ai pensé que je devais excuser ces comportements de l'époque que je qualifie maintenant de néocolonialistes, mais la découverte, il y a quelques semaines, d'un tableau de chasse à l'identique dans un couloir de l'hôtel du département du Tarn-et-Garonne m'a mis le cœur au bord des lèvres. Rien n'a changé, il y a toujours, dans un département, une responsable des adoptions pour collectionner des photos de bébés adoptés, et des parents qui acceptent que leur enfant soit punaisé sur un panneau de liège.

En octobre, nous avons obtenu l'attestation de la DDASS pour l'accueil d'un enfant étranger. Cela n'a pas été compliqué et nous a confirmé qu'un couple qui avait

déjà des enfants ne rencontrait en général aucune difficulté pour ces démarches. C'est allé vite parce que je ne faisais plus que ça, je me levais le matin et ma journée était consacrée à l'adoption de notre enfant. Pour ne pas perdre de temps du fait des allers-retours du courrier, j'ai porté notre dossier à Paris en main propre dans les bureaux du ministère des Relations extérieures pour le faire certifier ainsi que le demandait l'ambassade du Sri Lanka. Ma première visite au ministère a été mémorable. J'ai été reçue par Madame T., la personne qui avait la charge de vérifier ces dossiers, et je la vois encore se saisir de ma chemise cartonnée, sortir les feuillets, les regarder en diagonale et les poser un coup à droite, un coup à gauche. Elle a terminé avec deux piles et m'a dit en me montrant la pile de droite :

— Cette pile, ce sont les documents qui sont validés et l'autre pile, ce sont ceux qui ne sont pas conformes.

Elle m'a expliqué que je n'avais pas fait tamponner correctement les documents par le traducteur ni fait certifier conforme la signature du président du conseil général de l'Isère. Je suis repartie à Grenoble avec mes deux piles sous le bras, la pile qui allait et celle qui n'allait pas, et je suis retournée voir le traducteur que je n'aimais pas, lequel a été super content de me revoir et s'est imaginé un instant qu'il allait pouvoir se faire payer en nature ses coups de tampon supplémentaires. Nous étions loin des #MeToo et #BalanceTonPorc, mais j'ai su me dégager de ses avances, cette fois totalement certaine que cela ne faisait pas partie des épreuves à accepter. Le passage chez le notaire qui devait certifier les signatures a été aussi très compliqué. Embarrassé, il m'expliquait qu'il ne voyait pas comment il pouvait certifier des signatures de gens qu'il ne connaissait pas et j'ai sûrement été très persuasive et implorante car il a fini par accéder à ma demande – je n'ai aucune retenue

à l'évoquer, car ces signatures étaient authentiques, rien n'était dissimulé, je me demande simplement pourquoi on nous demandait ces authentications qui n'avaient aucun sens et je me demande comment les postulants à l'adoption se débrouillaient pour les obtenir et avoir un dossier *ad hoc*.

Deux jours plus tard, j'étais de nouveau au ministère, plantée devant Madame T. et je ressens encore l'inquiétude qui m'a traversée quand elle a passé en revue les feuillets de notre dossier avant de les poser, un par un, sur son bureau, je suppliais tous les petits dieux auxquels je ne crois pas pour qu'elle n'en fasse qu'une seule pile. Elle a fini par relever les yeux et me dire :

— Tout est bon cette fois-ci.

Je me souviens qu'elle m'a raconté qu'elle collectionnait les journaux de la presse quotidienne internationale et m'a demandé si je pourrais lui en rapporter du Sri Lanka. Je lui ai dit :

— Oui, bien sûr.

Mais je ne l'ai pas fait, je ne lui ai jamais rien envoyé.

Je suis retournée à Paris rue d'Astorg, cette fois pour remettre le dossier complet à l'ambassade du Sri Lanka. Je pouvais maintenant prendre contact avec la directrice de l'orphelinat à Colombo, et c'est à partir de là qu'on pourrait me reprocher de ne pas avoir senti qu'il y avait des épisodes bizarres – mais on peut se reprocher tant de choses, se dire que l'on aurait pu se rendre compte, que l'on aurait dû se méfier : c'est si facile de le dire une fois que l'on connaît la fin de l'histoire ! Un journaliste à qui je confiais ces regrets m'a fait remarquer :

— Il est toujours plus simple de commenter un match une fois qu'il est joué.

J'ai donc appelé Mme Perera qui m'a dit que dès que le DPCCS (Department of Probation Child Care Service), l'équivalent de notre DDASS, aurait reçu notre dossier, elle nous fixerait une date et que nous pourrions alors réserver nos billets d'avion pour Colombo. Elle a précisé qu'il faudrait rester deux semaines sur place.

C'est très court, deux semaines sur place pour adopter un enfant, cela aurait dû aussi nous mettre en alerte, mais pour tous les couples qui partaient adopter au Sri Lanka, c'était la même durée de séjour, alors pourquoi nous serions-nous méfiés ? L'administration française connaissait parfaitement ce déroulé et le validait, pourquoi remettre en question un processus qu'elle entérinait ?